

4 Économie

Conseil d'administration extraordinaire de l'Oprag

Pierre Reteno Ndiaye dans ses nouvelles fonctions

F.A.
Libreville/Gabon

SUITE au Conseil des ministres du 27 octobre dernier, l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) a entériné, le jeudi 23 novembre, la nomination de son nouveau président du Conseil d'administration. Un Conseil d'administration extraordinaire s'est donc tenu, afin d'installer officiellement Pierre Re-

teno Ndiaye, à la place de Ambroise Germain Banas. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de l'Oprag, Sayid Abeloko, et du secrétaire général du ministère des Transports et de la Logistique, Jonas Lola Mvou. L'ancien directeur général de la Sogara n'a pas manqué de relever les nombreux défis qui l'attendent : « Nous nous inscrivons dans un monde compétitif, concurrentiel de la sous-région, voire du continent



Photo : F.A.

Le nouveau PCA de l'Oprag, Pierre Reteno Ndiaye (D), a évoqué les défis à venir de l'entreprise.

africain, dans la performance des installations portuaires. La majorité des échanges économiques de notre pays passe par nos ports. Il faut donc être performant, efficace pour attirer davantage d'investisseurs car, c'est par les ports que nous importons pour produire et que nous exportons pour vendre. » Selon le président sortant du Conseil d'administration, Ambroise Germain Banas, l'Oprag est en parfaite santé financière, mal-

gré la crise économique. Une situation exceptionnelle que son successeur a promis de préserver. « Le directeur général, les administrateurs et moi-même, en tant que président du Conseil d'administration, nous nous inscrivons dans cette dynamique de performance, d'amélioration et de la profitabilité de l'Oprag, pour être un outil efficace du développement économique de notre pays », a ajouté Pierre Reteno Ndiaye.

Gestion des institutions financières

La Cour des comptes du Gabon à l'heure de la transparence

F.A.
Libreville/Gabon

La Cour des comptes du Gabon a organisé, du 21 au 23 novembre dernier à Libreville, un atelier portant sur la mise en place d'une plate-forme de concertation entre l'Institution supérieure de contrôle (ISC) et ses parties externes. L'objectif de cette rencontre d'échange et de sensibilisation était, entre autres, de développer une stratégie de communication avec les administrations concernées, d'identifier les bonnes pratiques en matière d'engagement avec les parties prenantes externes et aussi de servir d'espace pour un plaidoyer de l'ISC à l'endroit de ses principales parties pre-

nantes. A l'issue de ces travaux menés au sein de six groupes, plusieurs recommandations ont été faites à l'ISC dans le cadre de sa collaboration avec le parlement, l'Exécutif et les collectivités locales, le Judiciaire, les organes de contrôle, les médias, la société civile ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers. Entre autres recommandations, le Parlement sollicite, en cas de besoin, l'expertise de la Cour dans le cadre de la préparation ou la réalisation des missions d'enquêtes parlementaires ; le Judiciaire propose d'intégrer dans l'imprimé de classement sans suite, la possibilité pour l'administration lésée de saisir le juge civil, en vue d'obtenir la restitution de sommes litigieuses ou



Photo : F.A.

Gilbert Ngoulakia avec, à ses côtés, le procureur général près la Cour, Charlotte Mpaga(G), et la représentante de la Banque mondiale au Gabon, Lova Niaina Ravaoarimino.

les dommages et intérêts. Les organes de contrôle préconisent également de transmettre systématiquement à la Cour des comptes, les différents rapports de ces instances appuyés de pièces justificatives, et d'inviter la juridiction financière, les rapporteurs, pour un échange d'information sur

lesdits rapports. Pour les médias, la Cour des comptes devra plus s'ouvrir à la presse publique et privée car, dit-on, tout citoyen à droit à l'information. Surtout quand cette dernière concerne la gestion des deniers publics. La société civile, quant à elle, conseille de prévoir la

notion d'évaluation des politiques publiques dans la loi fondamentale. « En tant que chef de l'ISC, je suis très heureux des résultats de cet atelier car, au moment où nous initions cet atelier, conformément à notre plan stratégique couvrant la période 2013-2018, au don de la Banque mondiale et surtout aux recommandations du Colloque qui a eu lieu à Yaoundé (...) du 29 au 31 mars 2016, nous ne pensions pas pouvoir arriver à ces résolutions. Nous souhaitons que chaque groupe des parties prenantes externes se retrouve, afin de restituer ces résolutions aux absents, afin de nous permettre de nous retrouver comme convenu. Il faudra pérenniser cette action et produire des résultats. Notre concertation est professionnelle, sociale et non politique », a conclu le

Premier président de la Cour de comptes, Gilbert Ngoulakia. Lova Niaina Ravaoarimino de la Banque mondiale au Gabon, a déclaré quant à elle : « la tenue de cet atelier atteste de la mise en œuvre effective des activités du projet financé à hauteur de 350 000 dollars américains, en vue d'améliorer le professionnalisme et la qualité du travail de vérification de la Cour des comptes, et de contribuer à l'efficacité, à la transparence et à la responsabilisation dans l'utilisation des ressources publiques ». Elle a également affirmé : « à ce jour, la plupart des activités prévues dans le cadre du projet sont finalisées ou à un stade avancé. » A noter que cet atelier a été financé par la Banque mondiale.

Séminaire de formation consacré à l'utilisation des lubrifiants estampillés Oilibya

Les raisons d'avoir recours à de bonnes huiles

W.N.
Libreville/Gabon

LE directeur général de Libya oil Gabon, Donald Emerant, a ouvert, jeudi dernier, à Libreville, à l'intention des garagistes de la capitale et ses environs, le séminaire de formation à l'utilisation des lubrifiants estampillés Oilibya. « Le lubrifiant est pour la machine ce qu'est le sang pour le corps. Ainsi, constatons-nous la prolifération

sur le marché domestique de plusieurs types de lubrifiants aux origines douteuses, qui causent de nombreux dégâts aux différents utilisateurs. C'est pour cette raison que nous organisons ce séminaire pour, d'une part, sensibiliser les garagistes à l'utilisation d'une huile de bonne qualité et, d'autre part, leur donner les outils leur permettant de reconnaître les vrais lubrifiants », a indiqué le DG de Libya oil Gabon, à l'entame du séminaire.



Photo : D.R.

Le DG de Libya oil Gabon, Donald Emerant (c) à l'ouverture du séminaire.

Concernant la formation, l'ingénieur en lubrifiant Rodney Mouely Bagafou, a fait un exposé, à la fois sur les meilleures techniques de vidange, et sur les avantages à utiliser des lubri-

ficients de meilleure qualité. S'agissant du dernier point, M. Mouely a fait savoir qu'« avec l'utilisation des huiles de moteurs Oilibya, les avantages sont aussi divers que variés.

Avec nos différents produits, vous aurez un moteur plus propre, une bonne lubrification et un meilleur refroidissement des différents circuits, moins d'interventions mécaniques et une meilleure protection contre la rouille. » Les apprenants ont également fait part de leur expérience au quotidien. L'un d'entre eux a déclaré : « Il y a de plus en plus d'huile de mauvaise qualité vendue sur le marché. Pour ma part, je reçois des clients qui m'achètent les

huiles usées pour des raisons que j'ignorais. Mais un peu plus tard, j'ai découvert que cette huile était recyclée, puis revendue aux garagistes dans des emballages neufs. Pour reconnaître cette mauvaise huile, il suffit de regarder le nombre de résidus installés au fond des bidons. Nous sommes donc reconnaissants à l'entreprise Libya oil Gabon pour cette importante formation, qui nous a véritablement éduqués sur la problématique des lubrifiants. »

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/11/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	24/11/2017	5 379,70
		USD	1,1848	1USD =	553,644	1 USD	573,021	DOW JONES	24/11/2017	23 526,18
		CAD	1,5024	1CAD =	436,606	1 CAD	460,004			
		JPY	131,7900	1JPY =	4,977	100 JPY	517,578			
		GBP	0,8901	1GBP =	736,989	1 GBP	769,399			
		CHF	1,1613	1CHF =	564,847	100 CHF	59 209,26			
		ZAR	16,4406	1ZAR =	39,899	100 ZAR	4 148,97			
		MAD	11,1523	1MAD =	58,818	1 MAD	61,16			
		CNY	7,7881	1CNY =	84,226	1CNY	86,75			
		KES	122,4000	1KES =	5,359	1KES	5,52			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
24 Novembre 2017: 63,31

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>